

Synthèse du séminaire

Les États insulaires face aux changements climatiques : restitution d'étude et retours de la COP27







L'Observatoire Défense et Climat, lancé en décembre 2016, a pour objectif d'étudier les enjeux de sécurité et de défense liés au climat.

Il est coordonné par l'IRIS dans le cadre du contrat réalisé pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Fort d'une équipe pluri et transdisciplinaires, l'Observatoire est composé de chercheurs spécialisés en relations internationales, sécurité, défense, migrations, énergie, économie, climatologie et santé. Il est dirigé par deux coordinateurs scientifiques : Julia Tasse et François Gemenne.

L'Observatoire a initié de nombreuses collaborations avec des partenaires européens (Pays-Bas, Luxembourg) et internationaux (Australie, États-Unis, Inde), des ONGs internationales, des organismes publics nationaux et internationaux. Ces initiatives ont permis de renforcer la coopération sur les enjeux climatiques et leurs implications sécuritaires.

L'Observatoire Défense et Climat propose des rapports et notes, organise des séminaires restreints et des conférences ouvertes au public, et anime le podcast « Sur le front climatique ».

www.defenseclimat.fr

Le ministère des Armées fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle venant compléter son expertise externe. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense, qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, « soit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme des instituts spécialisés ».

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère des Armées. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT: Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère des Armées.

Cet événement a eu lieu le 22/11/2022 - de 8h30 à 12h15 - dans les locaux de l'IRIS

Événement organisé dans le cadre de la restitution de la note de réflexion prospective et stratégique rendue en octobre 2022.

Quelles implications géopolitiques et sécuritaires de la vulnérabilité climatique dans la Caraïbe insulaire ?

Audiences

En présentiel : entre 25 et 30 personnes

A distance (zoom): 168 personnes

Événement filmé dans son intégralité. La publication de cet enregistrement est prévue pour le 30/11/2022. Cet événement a par ailleurs donné lieu à l'enregistrement de trois capsules vidéo avec :

- Marine de GUGLIELMO WEBER
- Amy DAHAN
- Virginie DUVAT

Déroulé de l'événement

8h30-9h10 : Accueil café ; ouverture de l'événement par Julia TASSE

9h-10h30 : Sécurité climatique dans la Caraïbe insulaire : quels enjeux et quels défis ?

9h10-9h20: Introduction par François GEMENNE

9h20-9h40 : Introduction sur les impacts écosystémiques des changements climatiques et la fragilisation des systèmes insulaires et sur les enjeux de l'adaptation pour la résilience climatique des sociétés civiles par **Virginie DUVAT**

9h40-10h05: Présentation de la première et de la deuxième partie de la note de l'Observatoire par Marine de GUGLIELMO WEBER

10h05-10h25: Présentation des forces armées aux Antilles et des enjeux de l'adaptation pour la résilience climatique des armées par **le Colonel Marie-Hélène LOVICHI**

10h25-10h35: discussion avec le public

10h45-12h15 : Retours de la COP27 : quelles avancées en 2022 ? Quels rôles pour les territoires insulaires dans les négociations climatiques ?

10h45-10h55: Introduction par Julia TASSE

10h55-11h05 : Présentation des enjeux et défis liés aux négociations climatiques et focus sur la COP27 par **Amy DAHAN**

11h05-11h15: Présentation de la vulnérabilité climatique spécifique aux États insulaires par **François GEMENNE**

11h15-11h25: Présentation de la position française et retours sur la COP27 par Jourdain VAILLANT

11h45 – 12h15: discussion libre sur l'intégration des États insulaires aux négociations



Table ronde 1 : Sécurité climatique dans la Caraïbe insulaire : quels enjeux et quels défis ?

Virginie Duvat a rappelé que les territoires insulaires de la Caraïbe sont exposés à des risques émergents majeurs, et font face à des crises d'ordre systémique qui les rendent tout particulièrement climato-sensibles. Certains États, comme Porto Rico (dont la population émigre massivement) ou Haïti doivent gérer des instabilités structurelles et durables qui les font basculer dans un contexte d'insécurité chronique. Dans ce cadre, un effondrement des ressources est susceptible de mener à un effondrement économique et social. Les risques, juxtaposition de l'aléa, de l'exposition et de la vulnérabilité, sont de grande ampleur car chacune de ces composantes se révèle particulièrement importante dans la zone : les aléas se distinguent par leur intensité (vents à 400km/h lors du passage d'Irma), l'exposition est particulièrement élevée (la bande côtière regroupe la majorité de la population) et la vulnérabilité trouve ses racines dans des causes profondes et historiques. De plus, elle souligne l'existence d'évènements azonaux (par exemple, des houles se propageant sur des milliers de kilomètres et pouvant aller jusqu'à raser certaines îles) nécessitant une vraie coordination et coopération régionale et inter-régionale.

Virginie Duvat a souligné que l'adaptation naturelle n'existe et n'existera plus sur ces îles anthropisées. Ainsi, l'adaptation doit désormais être pensée par les sociétés humaines pour limiter les facteurs de vulnérabilité et d'exposition. Les politiques d'adaptation doivent se mettre en œuvre rapidement, aux périodes inter-crises, car les actions juste après les crises relèvent de l'action palliative, voire de la maladaptation.

La maladaptation peut prendre différentes formes, mais elle est souvent la conséquence d'infrastructures reconstruites avec les mêmes vulnérabilités, ou d'infrastructures adaptées mais devant s'accompagner de politiques publiques ambitieuses pour être efficaces, ce qui n'est pas le cas. Enfin, la mise en place de certaines structures tend à être instrumentalisée pour justifier l'inaction à d'autres égards.

L'anticipation est clé pour mieux s'adapter. Elle peut s'accompagner d'initiatives de sécurisation des ressources et des axes névralgiques, de manière à rendre le retour à la normale post-catastrophe plus rapide. En somme **Virginie Duvat** conclut qu'une vraie question de perte d'habitabilité future de la Caraïbe se pose.

Marine de Guglielmo Weber est ensuite revenue sur les deux premières parties de la note rédigée par l'Observatoire Défense et Climat. Elle a tout d'abord restitué les constats scientifiques dressés, en première partie de la note, sur la vulnérabilité climatique de la Caraïbe insulaire. Non seulement les territoires de la région sont-ils fortement exposés aux manifestations des changements climatiques, mais ils leur sont aussi très vulnérables, du fait



de leurs caractéristiques géologiques, géographiques, économiques, politiques et sociales. Les vulnérabilités intrinsèques à l'insularité, la forte dépendance des populations vis-à-vis des ressources naturelles, et les faibles moyens politiques et financiers des îles ont notamment été mis en évidence. Les conséquences de cette vulnérabilité sur les missions, les emprises, les équipements, et la santé des armées françaises en présence ont ensuite été déclinées. Enfin, Marine de Guglielmo Weber a résumé les trois scénarii prospectifs élaborés en deuxième partie de la note.

Il s'est ensuivi une intervention du **colonel Marie-Hélène Lovichi** afin de souligner les enjeux géostratégiques de la Caraïbe qui abrite 20% des réserves d'hydrocarbures mondiales et 35% des flux de croisiéristes. Elle met en avant son expérience, en tant que chef d'état-major interarmées aux Antilles, de l'influence croissante de certains compétiteurs, notamment la Chine. D'après **le colonel**, une des vraies difficultés à l'opérationnalité dans la zone découle de la fragilité structurelle induite par la présence de micro-États qui multiplient les interlocuteurs et mettent au défi le rôle des militaires. Elle constate aussi la fragilité des modèles économiques, basés uniquement sur le tourisme et le pétrole, fragilité renforcée par un contexte d'insécurité (principalement dû au narcotrafic).

Le colonel insiste sur la nécessité de mettre en place une action interministérielle avant tout. Par ailleurs, le colonel nous a fait part de collaborations des armées avec la croix rouge locale, notamment par la mise à disposition de vecteurs pour le transporter de stocks. Cela est essentiel au regard de la géographie des îles où les acheminements et approvisionnements peuvent parfois être rendu très difficile (exemple : inondations à St Lucie). En effet, le colonel Marie Hélène Lovichi indique que face aux crises climatiques, la principale préoccupation militaire est de maintenir une connectivité vitale pour accéder aux zones déconnectées.

Le capitaine de frégate Musso nous a fait part de ses interrogations sur la résilience des infrastructures côtières qui se perpétuent malgré des destructions attestant de leur exposition, et sur l'importance d'une potentielle révision de la loi littorale et du rôle de l'arsenal juridique. Le colonel Lovichi, de son côté, suggère une inadaptation de la loi aux archipels ainsi que du PNACC qui montre une prise en compte insuffisante des spécificités des outre-mer.

Table ronde 2 : Retours de la COP27 : quelles avancées en en 2022 ? Quels rôles pour les territoires insulaires dans les négociations climatiques ?

Amy Dahan a tout d'abord analysé les évolutions des COP de façon chronologique. Elle a rappelé l'enthousiasme suscité par le Protocole de Kyoto, enthousiasme qui s'est ensuite essoufflé avant de connaître un regain lors de la COP21.



Elle a souligné la tendance à « charger la barque » des négociations, phénomène qui a débuté dès les années 2000 lors du retrait des États -Unis, moment où les États les moins avancés ont commencé à prendre en charge les débats de façon plus générale. C'est alors que semble être apparu le sujet de l'adaptation dans les COP (2002-2007). L'arrivée des ONG et des scientifiques ont contribué à ce phénomène.

François Gemenne est revenu plus précisément sur la dernière COP et l'enjeu des pertes et dommages (mécanisme de compensation financière pour les dégâts causés par les changements climatiques), ainsi que sur le maintien de l'objectif des 1,5°C. Cet objectif est clé pour les États insulaires qui devraient voir leurs territoires largement submergés à +2°C.

Concernant l'objectif des 1,5°C, **François Gemenne** a indiqué que cette demande avait été faite dès la COP15 (2009) mais avait été refusée avant d'être finalement acceptée en 2015. Cela résulte en grande partie de l'engagement actif des États insulaires et de l'appui des ONG. Leur instrumentalisation du rapport spécial du GIEC, qui indiquait que l'objectif des 1,5°C était techniquement réalisable mais économiquement impossible, a permis de faire de cet objectif un symbole politique de l'engagement des États dans la lutte contre les changements climatiques.

François Gemenne a ainsi fait la lumière sur la façon dont les stratégies climatiques des États tenaient plus de la posture politique que du réalisme environnemental. Il a par exemple cité le cas du Royaume-Uni qui souhaite manifester une volonté de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 65% d'ici 2030. Ce plan climatique est avant tout un message politique, si ce n'est géopolitique, avec peu d'ambitions de réalisation.

Toutefois, une nouvelle vague d'États demande l'abandon des 1,5°C, justifiant ce retrait par la contrainte que cet objectif fait peser sur leur développement. S'il est maintenu dans les textes, **François Gemenne** rappelle qu'il s'agit avant tout d'un marqueur d'ambition politique que d'une réalité scientifique atteignable.

Concernant l'accord de principe sur les pertes et les dommages, une étape importante a été franchie lors de la COP27. Les pays industrialisés reconnaissent enfin de façon formelle la nécessité d'indemniser les pays atteints par des changements climatiques dont ils sont peu responsables. Il s'agit donc là d'une grande victoire pour les pays du Sud qui permet de changer l'approche des changements climatiques : des mesures qui ne s'intéressaient qu'aux causes, on bascule sur une logique d'adaptation et de prise en charge des conséquences.

Jourdain Vaillant a présenté les attentes qui existaient en amont de la COP notamment pour la France et l'Union européenne : maintenir l'objectif des 1,5°C, faire valoir l'engagement, surtout financier, de la France, crédibiliser l'objectif des 100 milliards de dollars de 2020 à 2025 et résoudre la question des pertes et dommages. Il a reconnu que malgré les nombreuses



interactions *in* et *off* (en marge des discussions formelles), les divergences étaient nombreuses et n'avaient trouvé un accord qu'*in extremis*.

Ensuite, il a mis en avant la Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples (HAC) et a souligné la façon dont celle-ci s'était saisie de la COP27 pour proposer des dispositions plutôt prescriptives tant était grande la sensibilité autour de la question des 1,5°C et des pertes et dommages (le secrétariat de la HAC est tenu par les États insulaires).

En conclusion, **Jourdain Vaillant** a identifié la COP27 comme la COP de la maturité des négociations climatiques dans la gouvernance internationale. Le nombre de décisions prises (60) en est le témoin. Les prochaines étapes sont pour lui d'inscrire la question des arrangements financiers dans la CCNUCC tout en s'assurant, pour la France, de garder la main dans la lutte des récits climatiques d'une part, et de faire avancer les méthodes de financement d'autre part. Ce dernier point fera l'objet d'un Sommet à Paris en juin prochain. Il s'agira alors de débattre de la mise en œuvre de la COP27.

L'ANALYSE DES ENJEUX SÉCURITAIRES ET DE DÉFENSE LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PUBLICATIONS | PODCAST « SUR LE FRONT CLIMATIQUE » | ÉVÈNEMENTS



www.defenseclimat.fr

